

# **Les Hydroliennes du Golfe**



Lors de sa visite dans le Golfe du Morbihan en 2014, <u>la ministre de l'écologie en poste à l'époque</u>, Ségolène Royal, demande le lancement d'une étude de faisabilité alors que le département y travaillait depuis 2 ans déjà, selon le président du Conseil Général qui n'avait pas manqué de réagir, parlant d'annonce irresponsable .....

Depuis, les études ont pu aboutir à un dossier ficelé, rapporte un article du <u>Télégramme du 3 mars 2021</u> (extraits art. le télégramme 3/3/21) :

Le projet hydrolien dans le golfe du Morbihan va passer de la phase d'études à celle d'expérimentation. Le budget étant bouclé par l'Europe, la pose de deux turbines est espérée pour novembre 2022.

Ce projet dans le Golfe du Morbihan **a été adossé** à un programme européen plus vaste dénommé <u>TIGER.</u>

Selon les initiateurs du projet (<u>extraits site MHE – Morbihan Hydro Energies</u>) :

C'est un projet européen de coopération entre la France et le Royaume-Uni, dont l'objectif est de stimuler la croissance de l'énergie hydrolienne en développant une nouvelle capacité **hydrolienne allant jusqu'à 8 MW**, répartie sur cinq sites différents dans la région de la Manche.

D'ici mars 2023, date de clôture du projet, le projet TIGER s'est fixé comme ambition de **démontrer que l'énergie hydrolienne est un secteur industriel émergeant**, capable d'obtenir une rentabilité économique suffisante pour que celle-ci puisse entrer dans le mix énergétique de la France et du Royaume-Uni, en réalisant des économies d'échelle grâce à une production en masse et au déploiement de plusieurs dispositifs.

Le budget serait bouclé (extraits art. le télégramme 3/3/21):

L'idée de <u>tester des hydroliennes dans le golfe</u> est presque <u>un</u> <u>serpent de mer</u>.

« C'est un projet réfléchi », commente Mouncef Sedrati, enseignant-chercheur à l'université de Bretagne-Sud. Depuis 2014, le laboratoire « géosciences océan » a étudié le projet sous toutes les coutures : plancton, bruit, mais aussi <u>perception de la population</u>. <u>Sur</u> 8,20 M€, l'Europe met 4,80 M€ dans le cadre des projets « Tiger » (aide à la recherche-développement de l'hydrolien en France et Grande-Bretagne), les actionnaires de <u>Morbihan Hydro Énergies</u> 1,20 et la banque des territoires 2,2 via une levée de fonds.

Le calendrier se précise (extraits art. le télégramme 3/3/21) :



Après la finalisation de sept nouvelles études en 2020, les demandes d'autorisation environnementale et d'utilisation du domaine public maritime viennent d'être transmises aux services de l'État. L'enquête publique sera lancée à l'été 2021. « Parce que c'est la période où la population est la plus présente sur les communes littorales », précise Christophe Laly, directeur de 56 Énergies. Si c'est un feu vert, la construction des hydroliennes sera lancée pour une pose en novembre 2022.

Le site retenu (extraits art. le télégramme 3/3/21) :

L'implantation est confirmée entre la pointe du Monténo à Arzon et la pointe sud de l'île Longue, pour faciliter l'acheminement de l'énergie à terre. « Il y aura un suivi scientifique transparent », assure Mouncef Sedrati.

Les hydroliennes « devraient » couvrir la conso annuelle hors chauffage de 365 foyers.

M. Jo Bohan, président de Morbihan Énergies indique, dans les colonnes du Télégramme du 3 mars, « que les gens qui sont d'accord viennent le dire » car « intellectuellement tout le monde trouve le projet intéressant ». L'enquête publique prévue cet été doit servir à cela. Nous attendons les éléments techniques et surtout environnementaux.

Dans le cadre du PNR et de son rôle de délégué général du conseil des associations, les AGM ne peuvent qu'encourager toutes les associations, notamment celles du Conseil, se sentant impliquées dans ce dossier, de déposer des observations.

## **Rubrique: Pour/Contre:**

Selon les procédures administratives, la commune d'Arzon a été invitée par la DDTM à se prononcer quant à l'occupation temporaire du domaine publique maritime (DPM) qui la concerne. Avis favorable lors de son conseil municipal de fin avril, malgré deux voix contre et une abstention venant d'élus de la majorité. (source: Ouest France du 2/05/20).

Les *pêcheurs du Golfe du Morbihan* ont constitué une association pour, nous citons, « *lutter contre l'aboutissement du projet* » dans un <u>article</u> <u>de peche.com du 5 mai 2021</u>.

L'UNAN 56 (*Union des associations des navigateurs 56*) s'est prononcée en votant non à l'hydrolien lors d'une assemblée en mars dernier (<u>source</u> : le télégramme du 23/03/21).

M. Henri Girard (Fapegm – fédération d'associations environnementales dont AGM siège au CA), précise que personnellement il ne voit pas cela d'un bon œil, dans un <u>article du télégramme du 11/04/21, indiquant que dès 1920 des projets similaires ont été étudiés sans aboutir.</u>

Les AGM vont se mobiliser pour participer à cette enquête publique dont il faut espérer que la période choisie ne sera pas néfaste à la participation citoyenne.

L'étude des dossiers qui seront mis à la disposition du public va permettre de se prononcer!

Ils seront accessibles sur notre site.



Le télégramme - Publié le 03 mars 2021 à 22h05

# Hydrolien dans le golfe : l'enquête publique sera lancée cet été



Le projet hydrolien dans le golfe du Morbihan va passer de la phase d'études à celle d'expérimentation. Le budget étant bouclé par l'Europe, la pose de deux turbines est espérée pour novembre 2022.

Le site retenu pour l'expérimentation se situe à l'entrée du golfe, entre la pointe du Monténo à Arzon et la pointe sud de l'île Longue. (Myriam Le Moigne)

# 1 Le budget

L'idée de <u>tester des hydroliennes dans le golfe</u> est presque <u>un serpent</u> <u>de mer</u>.

« C'est un projet réfléchi », commente Mouncef Sedrati, enseignantchercheur à l'université de Bretagne-Sud.

Depuis 2014, le laboratoire « géosciences océan » a étudié le projet sous toutes les coutures : plancton, bruit, mais aussi <u>perception de la population</u>. <u>«</u> Il y en a 2 000 pages.

Tout ce qui peut être modélisé sur ordinateur a été modélisé, mais à un moment il faut expérimenter dans la réalité », plaide le chercheur.

Le projet en est là.

Mais depuis septembre, il a aussi un budget ficelé. Sur 8,20 M€, l'Europe met 4,80 M€ dans le cadre des projets « Tiger » (aide à la recherche-développement de l'hydrolien en France et Grande-Bretagne), les actionnaires de Morbihan Hydro Énergies 1,20 et la banque des territoires 2,2 via une levée de fonds.

Dans MHE, société par actions simplifiée, on retrouve <u>Sabella</u>, turbinier <u>spécialiste de l'hydrolien marin</u> (51 %), et <u>56 Énergies</u>, émanation du <u>syndicat</u> de coopération intercommunale (49 %).

### 2 Le calendrier

Le calendrier se précise.

Après la finalisation de sept nouvelles études en 2020, les demandes d'autorisation environnementale et d'utilisation du domaine public maritime viennent d'être transmises aux services de l'État.

L'enquête publique sera lancée à l'été.

- « Parce que c'est la période où la population est la plus présente sur les communes littorales », précise Christophe Laly, directeur de 56 Énergies.
- « Il y a quelques jours le comité de pilotage de MHE a réuni tous les services de l'État, l'Ademe, la Région, l'agglo de Vannes, la commune d'Arzon, le parc naturel, les pêcheurs, les conchyliculteurs, les



plaisanciers, Clim'actions. Intellectuellement, tout le monde trouve le projet intéressant.

Que les gens qui sont d'accord viennent le dire ! », appelle Jo Brohan, président de Morbihan Énergies.

La réponse de l'État est attendue pour novembre.

Si c'est un feu vert, la construction des hydroliennes sera lancée pour une pose en novembre 2022.

#### 3 Le site

L'implantation est confirmée entre la pointe du Monténo à Arzon et la pointe sud de l'île Longue, pour faciliter l'acheminement de l'énergie à terre.

« Il y aura un suivi scientifique transparent », assure Mouncef Sedrati.

Les hydroliennes devraient couvrir la <u>conso annuelle hors chauffage de</u> 365 foyers.

« Par rapport à l'éolien, ce sont des machines de petites tailles », détaille Thomas Archinard, chef de projets de Sabella.

Avec des mensurations de 16 mètres de largueur par 14 de hauteur et des pales de 3,5 m, elles s'annoncent neutres pour la navigation.

« Comme à Ouessant, ce seront des embases lestées sans impact sur le fond. Dans le golfe, nous expérimenterons une nouvelle technologie d'onduleur et de connexion pour limiter des coûts de maintenance ». L'impact du passage des câbles sur les herbiers de zostères sera compensé par l'installation de mouillages écologiques.

La durée de l'expérimentation est fixée à trois ans. « Notre mission est de travailler sur la transition énergétique.

De tous les moyens de production décarbonée, les marées sont l'énergie la plus régulière.

On ne détruit rien du joyau qu'est le golfe, au contraire », estime Jo Brohan, qui souligne l'enjeu énergétique, environnemental et technologique du dossier.